

# Le point sur l'accréditation

OA CHIRPED

31/01/2015

Régine KUNTZ-LECULEE



## Le mot de la présidente et de la gestionnaire

Plusieurs informations à vous transmettre.

Les dates des formations avec le bulletin d'inscription, **page 2**.

La participation à la phase de test de la nouvelle check list du bloc opératoire dédiée à l'enfant, **page 3**.

La nouvelle forme des retours d'expérience : les « SSP ». Il ne peut s'agir de « recommandations » puisqu'elles nécessitent une méthodologie stricte. Nous les avons baptisées « Préconisations » en chirurgie pédiatrique. La HAS a adopté une typologie en 3 niveaux selon son degré d'implication dans la rédaction. **Page 4**.

Les informations diverses, dont le nouveau référentiel, pour la période 2015/2016 qui va être mis en ligne sous peu, avec quelques évolutions, **page 5**.

Surtout, il comprendra un programme pour une accréditation en équipe que je mets en pièce jointe.

Sur le site, référentiel et programme d'accréditation en équipe ne sont pas encore activés puisqu'il manque quelques documents associés. Mais les équipes intéressées peuvent nous contacter directement pour de plus amples informations.

[regine.leculee@ccecqa.asso.fr](mailto:regine.leculee@ccecqa.asso.fr)

ou [catherine.lerouzig-dartoy@chu-brest.fr](mailto:catherine.lerouzig-dartoy@chu-brest.fr)

Voir aussi :

[http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_2006238/fr/quest-ce-que-laccreditation-en-equipe-medicale](http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_2006238/fr/quest-ce-que-laccreditation-en-equipe-medicale)

Bonne lecture et merci de votre implication

Régine et Catherine

## Une constante :

**LES COTISATIONS**

**C'EST URGENT !**

**Robert POLITI**

*6 allée des charmes*

*92 160 Antony*

[chir-ped@r-politi.com](mailto:chir-ped@r-politi.com)

## Lors de l'engagement :

400 € pour les praticiens ayant une activité chirurgicale libérale

100 € pour les praticiens ayant une activité chirurgicale salariée exclusivement.

**A partir de la 2<sup>o</sup> année** ; les cotisations sont respectivement de 200 et 50 €.

Les échéances sont annuelles à partir de la date d'engagement initiale.

## Virement direct

RIB : 30004 00183

00010216252 68

IBAN : FR76 3000 4001 8300  
0102 1625 268

BIC : BNPAFRPPMAS

En indiquant nom, prénom  
année et n° du département.

Merci d'avertir dès réception  
du remboursement de la  
CPAM

## FORMATION GESTION DES RISQUES « F2 »: LE 10 AVRIL 2015

Cette formation est réservée aux praticiens engagés dans l'accréditation et « confirmés ».  
Nous rappelons également que cette **formation est obligatoire**.

**Le Vendredi 10 avril 2015, de 9h à 16 h**

**Haute Autorité de Santé, site Le Stadium, salle 608 (salle à confirmer)  
2, av du Stade de France 93218 Saint-Denis La Plaine CEDEX**

La journée sera consacrée aux erreurs médicamenteuses. Nous disposons de suffisamment d'EPR pour produire des préconisations pour « éviter l'évitable ». L'analyse en commun des EIAS déclarés devrait nous permettre d'élaborer une SSP (dont le type reste à définir) comportant les points indispensables à connaître et appliquer.

Nous serons accompagnés par Madame Edith DUFAY, pharmacien à Lunéville, membre de la commission de certification de la HAS et du groupe « erreurs médicamenteuses » à l'ANSM. Son expertise permettra d'aboutir à un document concret et « validé ».

Nous pourrions également revenir sur la SSP réalisée lors de la précédente session sur la Check list du bloc opératoire de l'enfant en octobre dernier. Les phases de test seront encore en cours mais nous pourrions faire le point d'avancement des travaux avec la HAS et les autres OA.

**Réponse à retourner avant le 30 mars 2015 par mail à**  
[regine.leculee@ccecqa.asso.fr](mailto:regine.leculee@ccecqa.asso.fr)

Merci de mettre <b>toutes</b> vos coordonnées dans le mail (copier-coller ; Ctrl « C » puis Ctrl « V ») En renseignant les éléments ci-dessous :		
<b>Nom :</b>	<b>Prénom :</b>	<b>Établissement :</b>
<b>Numéro RPPS :</b>		
<b>Adresse :</b>		
<b>Code postal :</b>	<b>Ville :</b>	
<b>Tél.</b>	<b>E- mail :</b>	
<b>Inscrit dans la démarche d'accréditation depuis le :</b>		
<b>Participera</b> à la formation le 10 avril 2015		

## FORMATION GESTION DES RISQUES « F1 »: LE 6 NOVEMBRE 2015

Cette session est destinée aux nouveaux engagés et ceux qui souhaitent acquérir les bases nécessaires en gestion des risques associés aux soins. Elle est obligatoire pour les nouveaux engagés et indispensable pour participer aux sessions « F2 » centrées sur le retour d'expérience.

Mais TOUS les chirurgiens pédiatres sont bienvenus ! Cette session valide le DPC.

Le lieu reste à déterminer. La HAS déménage dans ses nouveaux locaux et ne peut pas mettre de salle à notre disposition.

Nous diffuserons toutes les informations utiles à l'été. D'ores et déjà, réservez la date !

## LA CHECK LIST DU BLOC OPERATOIRE DE L'ENFANT

### **Une check list HAS du bloc opératoire dédiée à l'enfant en 2015.**

La mise en place de la check list sécurité du patient au bloc opératoire HAS est une obligation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Elle fait partie également de nos activités obligatoires dans le programme d'accréditation inter- spécialités (au même titre que la participation aux RMM). Elle est donc incontournable.

Initialement non modifiable, les professionnels que nous sommes ont cependant du mal à s'approprier l'outil diffusé par la HAS, comme cela est constaté régulièrement par les experts visiteurs de la certification des établissements de santé. Nos pratiques sont diverses et variées sur le sujet.

Une check list du bloc opératoire spécifique à l'enfant a pu être élaborée lors de la formation « F2 » le 10 octobre 2014 après analyse de la base REX des EPR déclarés.

Elle va être proposée par la HAS aux autres OA en SSP de type 3 au sein d'un groupe de travail de la commission inter-spécialités.

**En attendant, nous vous proposons de la tester dans vos établissements pour ceux qui le souhaitent.**

Les documents associés sont en pièces jointes :

- la check list à expérimenter
- la méthodologie
- le courrier d'accompagnement de l'OA CHIRPED pour vos confrères et votre direction
- la grille d'audit (simple !)

**Si vous souhaitez participer à la phase test, à réaliser entre le 1<sup>er</sup> mars et le 1<sup>er</sup> mai 2015, merci de nous le signaler par mail avant le 15 février 2015 puis de nous retourner la grille d'audit avant le 1<sup>er</sup> juin 2015 à cette adresse**

[catherine.lerouzig-dartoy@chu-brest.fr](mailto:catherine.lerouzig-dartoy@chu-brest.fr)



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

## Solutions pour la Sécurité du Patient (SSP) : tableau récapitulatif de la typologie des SSP\*

SSP			
Type de SSP	Type 1	Type 2	Type 3
Méthodologie d'élaboration	« Solutions pour la Sécurité du Patient », Méthode d'élaboration : HAS, mai 2012		
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ SSP (appelée « Points clés et solution » pour le type 3)</li> <li>▪ Rapport d'élaboration</li> </ul>		
Choix des thèmes	OA		HAS / avis CRIS
Promoteurs	OA		HAS / OA (partenariat)
Validation scientifique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une instance scientifique de la spécialité (en dehors de l'OA, ex. CNP)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• OA et</li> <li>• une autre instance scientifique (ex. CNP) de la spécialité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collège de la HAS ;</li> <li>• OA concernés et autre instance (ex. CNP) scientifique des spécialités concernées</li> </ul>
Evaluation de la SSP	OA	Groupe d'évaluateurs SSP, (à l'aide d'une grille d'évaluation de la qualité méthodologique)	HAS (pilotage de projet HAS)
Validation finale de la SSP	OA	Collège de la HAS (qualité méthodologique)	Collège de la HAS
Travaux de mise en forme (PAO)	OA	OA (avec mention de la validation de la qualité méthodologique par la HAS)	HAS
Diffusion des SSP produites	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par la spécialité : - Programme de la spécialité (OA) ; - ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par la spécialité avec mention de l'avis HAS : - Programme de la spécialité ; - ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par la HAS ;</li> <li>• Par les spécialités concernées : - Programme de chaque spécialité ; - ...</li> </ul>
Site web HAS	- Lien vers la spécialité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SSP</li> <li>- Rapport d'élaboration</li> <li>- Grille d'évaluation avec avis des évaluateurs</li> <li>- Décision et avis du Collège</li> <li>- Lien vers la spécialité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- « Points clés et solution »</li> <li>- Rapport d'élaboration</li> <li>- Lien vers les spécialités concernées</li> </ul>
Suivi de la mise en œuvre de la SSP	OA		OA/HAS

\* D'après le guide « Méthode d'élaboration des Solutions pour la sécurité du Patient (SSP) », HAS, mai 2012.

**Le site de l'OA CHIRPED est opérationnel depuis septembre 2014.**

Vous y retrouverez toutes les informations concernant l'accréditation ET le DPC. Nous mettrons également en ligne les retours d'expérience ou REX, issus de l'analyse des EPR. Ces REX peuvent être des « EPR » remarquables (en ligne également sur le site de la HAS, soit des « Préconisations de l'OA ». Ces dernières s'intituleront « SSP de type 1 ».

Ces REX seront proposés à tous pour une diffusion la plus large possible.

[www.oachirped.fr](http://www.oachirped.fr)

## INFORMATIONS PRATIQUES : TOUJOURS D'ACTUALITÉ !

**La Commission Risques** avec la HAS a eu lieu le 11 décembre 2014.

Un nouveau référentiel a été élaboré comme tous les 2 ans (c'est obligatoire) mais le nôtre n'a que très peu évolué pour l'accréditation individuelle. Cependant, la HAS nous demande plus de rigueur dans les preuves des actions. Essayez de joindre les fiches de présence aux RMM et les conclusions de celles-ci, les évaluations, RMM ou Check list ou autres, faites dans l'établissement dans les démarches institutionnelles comme la certification.

Une nouveauté !

Le référentiel comporte le programme **d'accréditation en équipe**

Le **site HAS** va également changer avec un visuel différent et des exigences d'analyse ALARM dès la déclaration de l'EPR par le praticien engagé.

Pour le reste, je rappelle .....**des évidences**, mais elles ne sont pas inutiles !!!!

Vous changez de nom, de lieu, de téléphone, de mail ? Pensez à changer vos coordonnées : vous avez un espace pour le faire dès la page d'accueil de l'accréditation, après « déjà inscrit » et avant « portail de l'accréditation ».

Pensez à m'envoyer les documents de preuve requis lors de votre engagement (rappelez-vous, vous avez cliqué « oui » !!!), à envoyer à la CPAM vos contrats d'assurance et les attestations d'engagement ou d'accréditation.

N'hésitez pas à contacter vos experts : chacun est en charge d'un « portefeuille » d'engagés pour un suivi personnalisé. Ils se signaleront dans les messages qu'ils vous adressent sur votre espace individuel. **Voir en bas de document.**

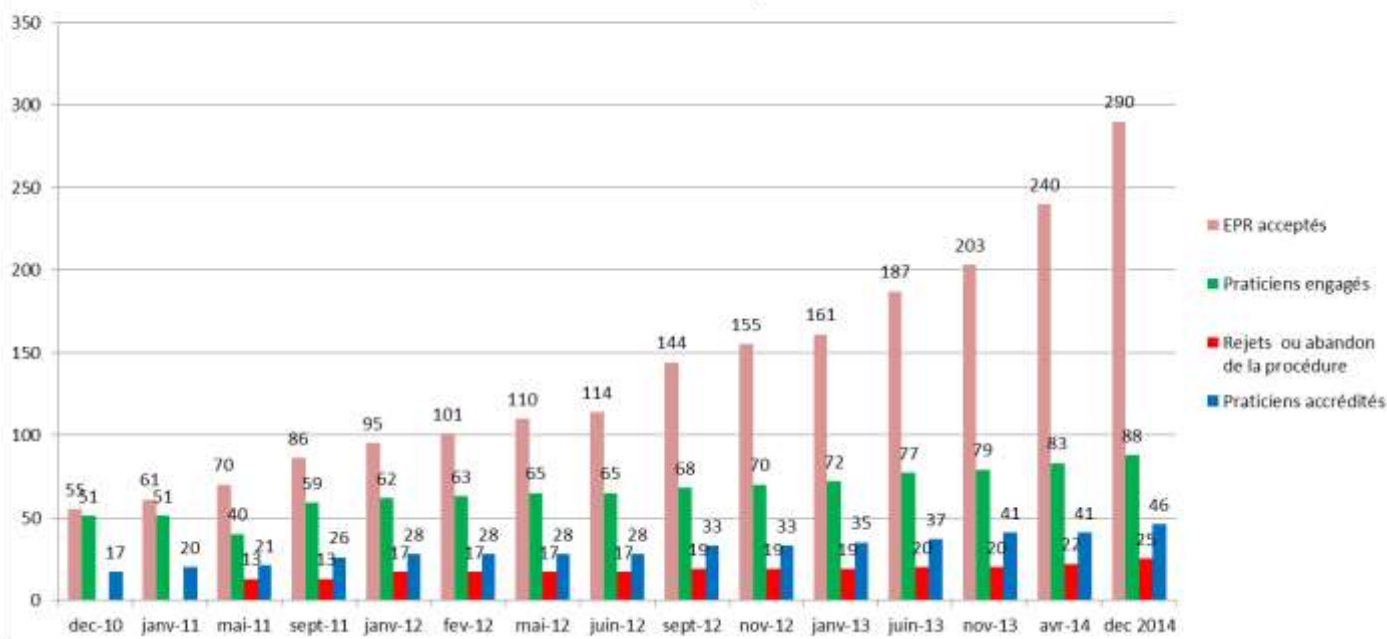
N'oubliez pas de vous servir des grilles ALARM commentées pour étoffer vos déclarations et nous permettre ainsi de disposer de plus de données afin d'améliorer la pertinence de nos analyses et les enseignements à en retirer.

N'hésitez pas à nous contacter, ou à vous appuyer sur tous les documents d'aide sur la page de bienvenue et d'utiliser **HOT-LINE N°Azur 0810.200.360** pour récupérer vos mots de passe et vos identifiants.

**SURTOUT** : quand vous avez saisi des EPR ou des actions dans votre espace de travail, surtout en réponse à des « compléments demandés », **n'oubliez pas de VALIDER après avoir choisi « envoyer à l'OA »** dans le menu déroulant ! Sinon, les experts ne « voient » rien et tout reste en suspens !!!

# BILAN DE L'OA

**Evolution de l'OA CNCE le 1<sup>er</sup> décembre 2014**  
**File active de 63 praticiens**



## VOS EXPERTS JANVIER 2015 / REPARTITION

Jean BREAUD breaud.j@pediatrie-chulenvai-nice.fr	Catherine LE ROUZIC catherine.lerouzig-dartoy@chu-brest.fr	J.M. GUYS jean-michel.guys@mail.ap-hm.fr	Michel COQUET mcoquet@hopital-saint-joseph.fr	Robert POLITI chir-ped@r-politi.com	Alain WAKIM alain.wakim@wanadoo.fr	Saad ABU AMARA saad.abu-amara@chu-rouen.fr
ABU AMARA Saad	BENAMMAR- Sylvie	CHABAUD Maud	DIMITRIU CARLA	KHEN-DUNLOP Naziha	LIARD Agnes	RINALDI Antonio
ANTEUR Fouad	BEY Marie	CHALLETMET christophe	FOURCADE Laurent	LARDY HUBERT	LIMONNE BRUNO	ROUSSEAU Véronique
AUBER Frédéric	BOIMOND M.Bénédicte	CHAMOND caroline	GARIGNON cynthia	LAURON Jérôme	MAILLET-DECLERCK Marie	SIMEONI Alias Juliette
AUDRY Georges	BOISSINOT François	CHAMOND Olivier	GERMOUTY Isabelle	LE ROUZIC Catherine	MEFAT LAURE	TAKVORIAN Philippe
BALLOUHEY Quentin	BOSC Olivier	CHEIKEILARD Alaa	GRAPIN-DAGORNO Christine	LECHEVALLIER Joël	NECTOUX Eric	VALLA Jean-Stephane
BAWAB Fariz	BREAUD Jean	COQUET MICHEL	GUYS Jean Michel	LECULEE Régine	POLITI Robert	VALMALLE Anne-Frédérique
BACHY Bruno	CARLIOZ Patrick	DE LUCA GIANLUCA	HERY Géraldine	LEVARD Guillaume	RAVASSE PHILIPPE	VICTOR Anais
GAUTHIER Marion	BUCCO Pierre	DE VRIES Philine	JAMES isabelle	LE HORS helene	MONTORO Julien	WAKIM Alain
		DIAW Yaya Abdoul	JURICIC michel	LACREUSE Isabelle		